

EDF est le fournisseur historique français de l'énergie électrique.

Contexte

Avec **26 000 fournisseurs actifs** (qui envoient au moins 1 facture/an), EDF reçoit annuellement **750 000 factures** entrantes papier et dématérialisées pour le compte d'EDF SA et de quelques filiales du groupe.

En 2017 le **Centre de Services Partagés Comptabilité Conseil d'EDF (CSP2C)** souhaitait mettre en place une solution de traitement des factures entrantes afin de gagner en productivité, se mettre en conformité avec la future réglementation relative à la facturation électronique et lancer une démarche éco-responsable.

Enjeux

Dans ce contexte, le CSP2C a lancé mi 2017 un projet métier et SI afin de répondre aux besoins majeurs de l'entreprise :

- Être en capacité de dématérialiser tous les types de factures, ainsi que le contrôle harmonisé et systématique de celles-ci quel que soit le canal de réception (EDI, portail, papier)
- Disposer d'une dématérialisation conforme à la réglementation
- Respecter un standard de marché afin de simplifier la mise en œuvre
- Pour les fournisseurs : une solution simple d'utilisation, une gratuité de service et une visibilité sur le statut de traitement des factures



Solution retenue

SY by Cegedim, solution collaborative de digitalisation des processus B2B est mise en production en janvier 2018 pour la partie électronique, le PROJET DEFACTO, et en septembre 2019 pour le traitement des factures papier, le **PROJET KAMI**.



La mise en place
d'un connecteur EDI



La réception des
factures
leur traitement, leur
numérisation, l'extrait de
données, la dématérialisation
et l'archivage



Un portail
fournisseurs pour leur
permettre de déposer leurs
factures électroniques



L'envoi des factures
papier gérées par le
centre de scan Cegedim

Résultats

80 %
des factures
fournisseurs

SY by Cegedim accompagne EDF depuis 4 ans sur l'ensemble des problématiques liées à la dématérialisation des factures entrantes.

Grâce à cette collaboration, environ 30 fournisseurs sont connectés en EDI, et 11000 fournisseurs sont inscrits sur le portail SY.

Début 2022, **80% des factures fournisseurs** sont dématérialisées. La solution mise en place répond aux exigences de traçabilité et d'auditabilité relatives à la réglementation des factures fournisseurs.



Notre choix s'est porté sur SY by Cegedim du fait de leur capacité à couvrir la quasi-totalité de nos besoins avec leur offre standard. De plus la force de leur réseau s'est avéré être un facilitateur déterminant pour le déploiement de la dématérialisation auprès de nos fournisseurs.



Michel Castel
Directeur Délégué du
CSP Comptabilité
Conseil d'EDF



Et demain ?

- Objectif fin 2022 : Dématérialisation de 90% des factures du CSP2C
- Extension du périmètre du projet sur d'autres filiales EDF et sur le traitement des factures sans commande
- Intégration des fournisseurs qui sont encore sur un système de facturation papier avec en cible mi-2024, date d'application de la réforme de la facture électronique.

Une co-innovation sur la Fiche Fournisseur

Ensemble, SY et EDF co-innovent sur la gestion de la base fournisseurs pour permettre au service approvisionnement EDF de fiabiliser le référentiel grâce à l'inscription des fournisseurs sur le portail et en opérant des contrôles sur des données clés des fournisseurs (entreprise, contact, ...).

Pour en savoir plus, contactez un expert SY